La pensée de Mao et l'insuline de bœuf

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1966)**

Heft 58

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1029383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Aurore pour le commerce avec l'Est?

Ainsi donc, Zurich, citadelle du « capitalisme monopolistique », abritera une banque soviétique, que le Registre du commerce va inscrire sous la poétique raison sociale de « Woschod Handelsbank » (Woschod, qui avait déjà servi à désigner une série de vaisseaux spatiaux, signifie aurore).

C'est le 15 décembre 1965 que la Commission fédérale des banques reçut à Berne des personnalités soviétiques venues s'informer sur les formalités à remplir pour ouvrir une banque sur territoire helvétique. Ces messieurs apprirent donc que non seulement leur projet devait satisfaire aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques, mais qu'ils devaient en outre faire la preuve qu'ils envisageaient bien la création d'une banque authentique.

La Commission fédérale a dû recevoir les assurances souhaitées puisque, dans sa réunion du 18 juillet dernier, elle a constaté la conformité de l'établissement créé un mois auparavant (le 17 juin exactement) avec les dispositions de la loi. Subsiste tout au plus une réserve de pure forme concernant les membres du Conseil d'administration et du personnel de nationalité étrangère. On sait d'ailleurs que le Conseil de banque sera présidé par M. Pelitchenko, haut fonctionnaire de la Banque d'Etat soviétique, et composé de cinq membres, dont trois Suisses. Cette clause de majorité est d'ailleurs valable pour toutes les entreprises étrangères installées en Suisse, telles par exemple le Crédit Lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque de l'Indochine, la Lloyds Bank, la First National City Bank, etc. qui ont depuis longtemps ouvert des guichets dans notre pays.

La création d'une banque soviétique en Suisse a pour fin officielle le financement des échanges entre l'URSS et notre pays. Mais ces transactions commerciales portent sur des valeurs trop minimes (en 1965 : 66 millions de francs, soit 0,5 % de nos exportations, contre 53 millions, soit 0,3 % de nos importations) pour justifier l'ouverture d'un établissement bancaire. En fait, par ce canal, l'Union soviétique va chercher à se procurer des devises en vendant de l'or à l'Occident.

Jusqu'à maintenant, la City servait principalement à cette fin : en 1963 par exemple, les Russes vendirent sur le marché de Londres de l'or pour une contrevaleur de 550 millions de dollars, et, pendant les seuls mois d'août à octobre 1965, pour 225 millions de dollars. Sans doute la « Moscow Narodny Bank Ltd », fondée en 1919 ne suffit plus à assurer l'écoulement du métal précieux soviétique. Ce n'est pourtant pas faute de moyens : installée dans un immeuble de sept étages, elle occupe 200 personnes et présentait pour 1964 un bilan s'élevant à 2,5 milliards de francs [1]. Mais il est plus discret, et plus avantageux, de mener de telles opérations aussi importantes sur plusieurs marchés différents.

Les réactions provoquées par l'installation d'une banque soviétique en Suisse ne sont pas, faut-il le dire, très favorables. Les milieux bancaires suisses, outsiders exceptés, se disent inquiets, mais désarmés, et le « Times » du 2 avril 1966, consacrant une longue correspondance à leur désarroi, s'interrogeait gravement sur l'influence que pourrait avoir un établissement « communiste » sur le sacro-saint principe du secret bancaire [2]. A Paris aussi, on serait déçu, pour une autre raison évidemment : plus question désormais de jouir d'un quasi-monopole sur les transactions commerciales entre l'URSS et l'Europe occidentale (cf. « Finanz und Wirtschaft » du 26.3.1966).

Quant au Conseil fédéral, il n'a semble-t-il pas cherché à torpiller le projet d'installation en Suisse d'une filiale de la Gosbank. Les communiqués de l'ATS concernant cette affaire laissent cependant paraître un certain dépit — tempéré il est vrai par l'inclusion d'une clause de sauvegarde dans la réponse donnée à l'ambassade d'URSS. Par cette disposition, les autorités suisses précisent qu'elles s'attendent à ce que le gouvernement soviétique accorde la réciprocité le jour où la création d'un institut bancaire helvétique en URSS serait envisagée.

A notre connaissance, personne toutefois n'a posé sa candidature.

[1] L'autre établissement soviétique en Occident, la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, contrôlée depuis 1925 par Banque d'Etat soviétique, présentait pour l'an dernier un bilan de 3118 millions de francs suisses, en augmentation de plus de 10 % par rapport à 1964; son activité consiste principalement dans le financement des échanges franco-soviétiques; ses clients sont avant tout les entreprises intéressées à ce commerce, ainsi bien sûr que les organisations du Parti communiste, qui y font fructifier leurs avoirs — d'où on a tiré probablement à tort que par le canal de la BCEN Moscou finançait le Parti communiste français.

[2] Notons que, comme Société anonyme, la Woschod Handelsbank relèvera du droit suisse; le CPS, et en particulier les articles 271 et 273 (agissements au profit de l'étranger et espionnage économiques), lui sera donc applicable. La « Neue Zürcher Zeitung » ne manque pas de le rappeler (Nr. 1157, 17. 3. 1966).

La Gazette et sa « bonne compagnie »

La Gazette de Lausanne a changé de format. Le nouveau est un format plus petit. Mais il ne s'agit pas d'une simple transformation technique. La Gazette, en fait, vit une aventure. Pourra-t-elle demeurer à la fois un journal d'opinion et un grand quotidien d'information ? Très sincèrement nous lui souhaitons de trouver les moyens de se maintenir. Elle représente une famille d'esprit. Son échec et sa disparition seraient un appauvrissement pour le canton.

Encore faut-il que noblesse oblige... Or dans sa campagne de lancement la Gazette se recommande, entre autre « bonne compagnie », d'un message de M. Charles Veillon, fondateur du Prix Veillon (et docteur honoris causa de l'Université de Lausanne). Nous citons :

« N'oublions pas que sur le plan philosophique, le socialisme ne peut qu'aboutir au communisme et que d'autre part les philosophes marxistes sont maintenant dans une impasse, enfermés dans le matérialisme, cherchant une issue, une ouverture devant la transformation du monde. Celle-ci est régie par la nécessité de s'adapter aux nouvelles conditions de vie en évolution constante.

Il s'agit d'affirmer fortement la primauté de la vie spirituelle et de ne pas hésiter à réfuter les divagations des hommes si souvent prêts à accepter des compromis, perdant de vue les principes fondamentaux d'une doctrine libérale.

Cela est vrai sur le plan national et international.

Ainsi, la « Gazette » peut jouer son rôle et obtenir l'adhésion de nos Confédérés pour collaborer au bien du pays. »

Pour ce texte, le prix Veillon à M. Veillon, fondateur.

La pensée de Mao et l'insuline de bœuf

Comment juger, à distance, sur communiqués de presse, la révolution « culturelle » chinoise ?

L'explication la plus commune, c'est de voir dans cette crise une poussée de stalinisme. De même que l'isolement soviétique et les luttes de clan, avant guerre, expliquaient, pour une part, purges et procès, de même la Chine claustrée ferait sa fièvre de repliement sur soi.

Mais ce qui est paradoxal, c'est de voir la Chine renier son propre patrimoine, son originalité même, ce qui dans sa culture, ne doit rien à l'Occident. Staline, lui, ressuscitait les prestiges de Pierre-le Grand et d'Yvan-le-Terrible. Paradoxal encore, parce que la Chine qui espère inspirer la révolution mondiale du Tiers-Monde ne peut ignorer que les peuples d'Afrique ou d'Asie ou d'Amérique latine cherchent à s'accrocher à leur histoire précoloniale (même oppressive) pour ne pas perdre toute personnalité. Et d'un autre point de vue, que signifient ces cris délirants contre tout emprunt, même superficiel, à l'Occident, quand la Chine pour son progrès même doit accepter de poursuivre l'effort scientifique qui a été modelé par la tradition occidentale, quand elle démontre d'ailleurs en ce domaine d'étonnantes capacités ? [1]

Des Etats-Unis, J.-J. Dreifuss commente une découverte biotechnique chinoise, qui, si elle est confirmée, classera ce pays dans le peloton de tête international.

Deux fragments de protéine et des atomes de soufre

La puissance de la troisième bombe atomique chinoise, essayée au cours de ce printemps, a étonné tous les commentateurs occidentaux, dans la mesure où elle témoignait d'un savoir-faire scientifique qu'on ne pensait pas que la Chine acquerrait si rapidement, en raison de son isolement, de son faible niveau de développement technique et de la modicité de ses moyens financiers. Si les savants chinois, dans un domaine, réussissaient un tel exploit, il était prévisible que la science chinoise atteindrait rapidement un niveau international dans d'autres disciplines. En avril 1966, un article paru dans « Scientia sinica », une publication scientifique chinoise en langue anglaise, apprenait au monde occidental que des biochimistes de Shanghai et de Pékin auraient réussi la première synthèse totale de l'insuline [2]. Celle-ci contient deux fragments de protéine réunis par des atomes de soufre. La difficulté, jusqu'alors considérée comme insurmontable, consiste à réunir les deux fragments. Il semble que les chercheurs chinois ont réussi là où les Occidentaux ont jusqu'alors échoué, en utilisant une méthode originale par eux développée.

Lorsque ce résultat aura été confirmé ou infirmé, nous aurons une occasion de jauger si, qualitativement et non seulement quantitativement, la recherche chinoise a vraiment atteint la « classe internationale », ce qui paraît extrêmement probable.

[1] **Extrait de l'article de « Scientia sinica », avril 1966.**

« La première synthèse totale d'une protéine a été réussie en 1965 dans la République populaire de Chine. Nous inspirant de la pensée du président Mao-Tsé-Tung, nous avons réussi, sous la juste direction de notre parti, la synthèse totale de l'insuline de bœuf, démontrant ainsi la supériorité du système socialiste.

Le produit de synthèse est identique à l'insuline naturelle (...)

Il y a environ quatre-vingt-dix ans, F. Engels avait prédit que lorsque la composition des protéines serait connue, les chimistes se mettraient à fabriquer les protéines de la matière vivante; depuis cette date, l'homme a cherché avec ferveur à réussir dans cette tâche difficile. Maintenant que la première synthèse d'une protéine est devenue une réalité, un important pas est accompli sur la longue route qui permettra un jour de synthétiser la vie à partir de composés organiques ».

[2] **L'effort scientifique chinois**

Une étude de la National Science Foundation, aux Etats-Unis, démontre à quel point est gigantesque l'effort chinois dans le domaine du développement et de la recherche scientifique. Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur a passé de 194 (1955) à 400 (1962), le nombre d'étudiants que ces institutions accueillent de 117 000 (1949) à 820 000 (1962), le nombre des diplômés de 20 000 (1950) à 200 000 (1962-1963). En 1962, la Chine comptait 1,2 millions de techniciens et 230 000 ingénieurs (12 000 et 5 000 respectivement en 1952). En 1958, on évalue le nombre de chercheurs à 32 000, dont 6 000 faisaient de la recherche pure.

En termes de dépenses de recherches, les derniers chiffres connus de la National Science Foundation remontent à 1960. Cette année-là, la Chine dépensait pour la recherche un sixième de son budget d'éducation, mais ce montant ne représentait que la moitié environ de ce que la France, la même année, dépensait pour la recherche. Il est probable que la Chine a comblé en six ans une grande partie de son retard.

Le prix de notre confort

Il y a une année, à la même date, nous citions le rapport de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident pour 1964. Le rapport 1965 est sorti. Il exige un rappel, triste comme un « in memoriam ». Certes, pour la première fois, le nombre des accidents de travail, y compris les cas-bagatelles, a diminué. On en a pourtant enregistré 299 423, soit 1000 par jour de travail. Mais dans ces chiffres sont compris 494 accidents mortels (61 de plus qu'en 1964). Sang et sueur.